Association Départementale
INDRE-ET-LOIRE
AD 37
OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

Dossier de rentrée

2016 -2017

L'Office Central de la Coopération en Indre-et-Loire

L'OCCE est un mouvement pédagogique, national, associatif et autonome qui développe à l'école, les valeurs de la Coopération.

Ce livret de rentrée est complémentaire de notre site internet : www.occe37.fr. N'hésitez pas à le consulter pour y trouver plus d'informations.

Des liens y accédant sont présents dans ce dossier.

Qui sommes-nous ?

Pédagogie
dans le plan de formation, auprès des équipes, Apéro pédago, Agendas coopératifs

Nos actions
Théâ, Radio, Lecture au cinéma, Apprendre en jardinant, Droits de l'Enfant, Etamine, Lire et écrire des images, Journal scolaire

Dossier administratif
Adhésion, assurance, comptabilité…

Prêts et services
Séries de livres, matériel…

Aide aux projets

Téléphone : 02 47 64 10 90

courriel:occe37@gmail.com

fb OCCE37

NOS HORAIRES
mardi, mercredi et jeudi :
9h00 - 12h30
13h30 - 17h00
vendredi 9h00 - 12h00

lundi et vendredi après-midi sur rendez-vous

QUI SOMMES-NOUS ?

L'OCCE 37 est une association départementale dont le Conseil d'Administration est constitué de 10 administrateurs, enseignants en activité ou retraités :
Lucile Bacquié (Présidente), Sylvie Benest, Josette Denis (Secrétaire générale), Mireille Hénot, Nicolas Jabveneau, Michel Ledroit, Patricia Legroux, Joëlle Ouazine, Gilles Petitjean (Secrétaire), Catherine Pétoin (Trésorière).

Fanny Moussalem

Secrétaire Comptable

Si vous avez une question, un souci comptable, n'hésitez pas à téléphoner ou à vous déplacer.
Je suis à votre disposition pour tout ce qui concerne la gestion des comptes, des précisions administratives, le prêt de matériel, la vente de documents.

Xavier Roy

Professeur des écoles

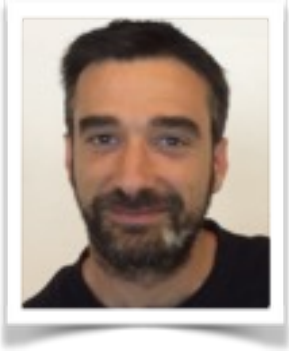

Enseignant intervenant pour l'OCCE, j'organise les actions de l'OCCE 37, je propose les formations départementales et de circonscription ou auprès des équipes.
Je travaille avec les classes et les enseignants qui veulent mettre en place des projets et des fonctionnements coopératifs selon les modalités qui leur conviennent le mieux.

Pourquoi adhérer à l'OCCE ?

Pour son projet «politique» de transformation sociale et d'idéal de progrès humain, dans l'école d'aujourd'hui, pour une société de demain plus humaine et solidaire. Mais aussi...

Une classe qui décide de s'affilier à l'OCCE paye 2,10€ de cotisation par membre (dont l'assurance), en contrepartie elle peut :

S'inscrire et participer aux différentes actions et bénéficier d'une aide organisationnelle et pédagogique.

Bénéficier de la présence d'un animateur départemental, enseignant, pour vous aider dans le développement de vos projets, vos recherches et remédier à vos difficultés éventuelles.

Bénéficier de prêts (série de livres, malles pédagogiques, documentation pédagogique, matériel divers…).

Obtenir une aide financière pour développer des projets coopératifs au sein de l'école.

Bénéficier gratuitement d'outils comptables pour la gestion des comptes.

Bénéficier de formations.

Bénéficier de l'agrément d'une association reconnue d'utilité publique et complémentaire de l'enseignement.

Bénéficier d'une protection juridique au travers de la force d'une association importante.

Pédagogie

Dans le cadre d'un partenariat avec la DSDEN d'Indre et Loire, voici les formations OCCE accessibles dans le **Plan de Formation** 2016-2017 :

- Le débat philo (3h00)
- Le média radio : un élément du parcours du citoyen (3h00)
- Le conseil coopératif et la pédagogie de projet (3x 3h00 dont 3h00 en FOAD)
- Pratiques pédagogiques pour un cadre bienveillant (2x3h00)
- Coopérer en maternelle, développer l'empathie et les relations bienveillantes (3h00)
- Théâtre et danse : mener un projet en coopération à partir de textes du théâtre contemporain de jeunesse (2x3h00)
- Droits et devoirs du mandataire : comprendre et améliorer le fonctionnement d'une coopérative (3h00)

Intervention en classe, auprès des équipes

Installer et développer des fonctionnements coopératifs dans la classe ou dans l'école demandent un accompagnement, l'accès à des ressources, une mise en perspective, un échange d'expériences.

L'enseignant détaché auprès de l'OCCE 37 peut intervenir auprès de l'équipe et/ou auprès de la classe. Tous les thèmes qui concernent la coopération à l'école peuvent faire l'objet d'une formation ou d'une information : mise en place de conseils de coopé, débat philo, plans de travail…

Apéro pédago

Une fois par période, le mardi soir de 18h à 19h30 à l'OCCE, un nouveau temps d'échanges autour d'outils, de réflexions et de pratiques coopératives.
Comme on va parler de pédagogie et que l'heure du café sera passée, il s'appellera «Apéro pédago»… en toute convivialité !

L'année passée, nous avons échangé sur les thèmes suivants : La pédagogie coopérative en maternelle, la médiation par les pairs, le plan de travail…

Première date : Mardi 13 septembre : présentation des projets de l'année.
N'hésitez pas à vous joindre à nous !
Envoyez-nous un message pour vous inscrire à la lettre d'info : occe37@gmail.com

Revue A&E

La revue pédagogique nationale de l'OCCE se fait l'écho des fonctionnements et des projets dans les classes et les écoles. Chacune des parutions (6 par an) peut être l'occasion de partager vos expériences.

Le site : http://animeduc.occe.coop/

Pensez à cocher votre abonnement sur le formulaire d'adhésion de votre coopérative.

LES AGENDAS COOPÉRATIFS

La coopération c'est toute l'année !

C'est un réel outil pour promouvoir la pédagogie coopérative au quotidien.

Nous disposons de 3 agendas coopératifs :
- Agenda collectif coopératif en maternelle et CP
- Mon premier agenda coopératif (cycle 2)
- Mon agenda coop (cycle 3-Segpa)

Chacun de ces agendas vous propose :
- un moyen original pour noter le travail scolaire
- un support pour informer les parents
- des questions pour développer l'esprit coopératif
- une idée par jour pour apprendre à vivre ensemble
- des activités pour développer l'estime de soi
- des outils pour s'entraider
- des astuces pour s'apprécier
- des défis pour s'évaluer

Pour commander :

L'agenda maternelle est à 70€ avec un chevalet, un guide du maître et un CD. La recharge est à 50€.

L'agenda cycle 2 est à 2 € l'unité, le cycle 3 à 1,50€, le guide du maître : 5 €.

Une animation aura lieu le mercredi 14 septembre 14h00-16h00 à l'OCCE pour découvrir et échanger autour de ces outils.

Nos actions

Studio ZEF - La radio entre dans la classe

Réalisez un projet audio, travaillez sur l'information et les médias, communiquez de façon enrichissante et originale avec des correspondants, les parents...

La radio à l'école a pour objectif principal de créer un projet coopératif dans la classe et de permettre, par le biais d'un outil motivant, une meilleure maîtrise de la langue écrite et orale.

Votre classe est affiliée à l'OCCE 37, vous pouvez donc travailler avec Studio ZEF, la radio associative de l'Union Régionale OCCE Centre. Elle émet sur Blois et dans l'Est tourangeau, et par internet, il est possible de réécouter les émissions à tout moment sur www.studiozef.fr.

Je souhaite faire de la radio avec ma classe, comment m'y prendre ?
En premier lieu, vous contactez l'OCCE 37 qui vous transmettra toutes les informations utiles. Puis, l'équipe de Studio Zef vous aidera à organiser le projet en fonction de vos attentes et des actions possibles.
En 2016-2017, une formation au plan académique de 2 x 3 heures, animée par Guillaume de Studio Zef est programmée.

Plusieurs options s'offrent à vous et votre classe :
- réaliser une émission entière dans votre classe avec le studio mobile.
- proposer un reportage ponctuel pour l'une des émissions «Zoom sur les coops», le mardi après-midi.
- réaliser une émission récurrente.

Vous êtes maître des sujets et thèmes que vous voulez aborder avec votre classe.

Droits de l'Enfant

La Ligue des Droits de l'Homme d'Indre-et-Loire développe depuis l'an dernier, en partenariat avec l'OCCE 37, des actions de sensibilisation auprès des classes de CM_1 ou CM_2.

Cette animation associe l'enseignant dans l'organisation d'un temps d'échanges, d'expression des émotions et des représentations, et le partage de connaissances et de témoignages sur l'évolution des droits de l'homme. Nous contacter pour planifier une intervention.

THEA

Deux animations pédagogiques

Dans le cadre des 18heures de formation

THEATRE
9 novembre 2016
Dominique Richard

DANSE
4 janvier 2017
Dimitri Tsiapkinis

Spectacle jeune public de l'Espace Malraux

Grâce à la programmation 2016-2017, être spectateur pour devenir acteur.

Théâ Lire

Les enfants participent fin novembre à une animation encadrée par des militants de l'OCCE.
- Présentation des oeuvres contemporaines
- Travail avec les élèves sur des extraits
- Lecture offerte

Réunion d'information

M. 28 septembre de 14h00 à 16h00

Présence indispensable pour l'inscription

à l'OCCE 37

THÉÂ

c'est la découverte, l'exploration et le partage d'une démarche artistique et culturelle.

Règles du jeu

- S'engager dans le projet
- Travailler avec un auteur de la liste Théâ
- Aborder la préparation de spectacle dans un esprit coopératif avec l'aide d'un artiste intervenant

Dominique Richard

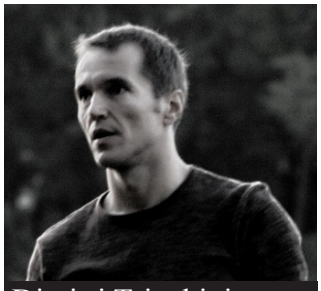

Dimitri Tsiapkinis

TOURAINE LE DÉPARTEMENT

VILLE DE TOURS

Oésia Notre Dame d'Oé

académie Orléans-Tours direction des services départementaux de l'éducation nationale Indre-et-Loire

ESPACE MALRAUX

Ville de Notre Dame d'Oé

St Pierre des Corps

Bilan de l'action
Mercredi 31 mai 2017

Enseignants
et intervenants
se retrouvent pour échanger.

Présentation Ecole

Le projet prend appui sur
les rencontres pour aboutir
au spectacle.

Journées de rencontre à OESIA
mi-mai

Présentation des créations
et temps d'échanges
entre enfants.

Dispositions Techniques

- Partenariat avec l'artiste choisi par la classe (avec 3 heures financées par l'OCCE 37)

- Possibilité d'emprunter une régie lumière pour préparer puis présenter le spectacle.

Françoise du Chaxel et Lise Martin
sont les 2 auteures Théâ 2016-2017.

Les auteurs Théâ

Jean Cagnard, Jean-Pierre Cannet, Philippe Dorin, Claudine Galéa, Jean-Claude Grumberg, Stéphane Jaubertie, Joël Jouanneau, Suzanne Lebeau, Sylvain Levey, Fabrice Melquiot, Nathalie Papin, Dominique Paquet, Dominique Richard, Karin Serres et Catherine Zambon.

APPRENDRE EN JARDINANT

Depuis de nombreuses années, les DDEN et l'OCCE organisent l'opération « Ecoles Fleuries », un projet éducatif d'apprentissage par le jardinage.
En 2015-2016, 27 classes ont participé à l'action, 602 enfants.

En mars : chaque classe reçoit la visite de militants OCCE et de DDEN, venus interviewer les jardiniers en herbe sur leur projet de l'année.

En juin : le jury départemental, composé de DDEN, de militants OCCE et de techniciens des Espaces verts, visite chaque jardin afin de constater l'évolution du projet et de faire le bilan de l'année avec les élèves. A l'issue de cet entretien, chaque classe se voit remettre un livre sur le jardinage des outils. Un dossier retraçant le travail réalisé peut être envoyé au concours national.

Objectifs :
- Améliorer le cadre de vie de votre établissement
- Impliquer les enfants dans un véritable projet pluridisciplinaire (conseil d'enfants, organisation des plantations, EEDD…).
- Utiliser les activités de «jardinage» comme support de ce projet
- Réaliser avec les enfants un dossier retraçant le travail pédagogique sur l'année scolaire.

JOURNAL DE CLASSE

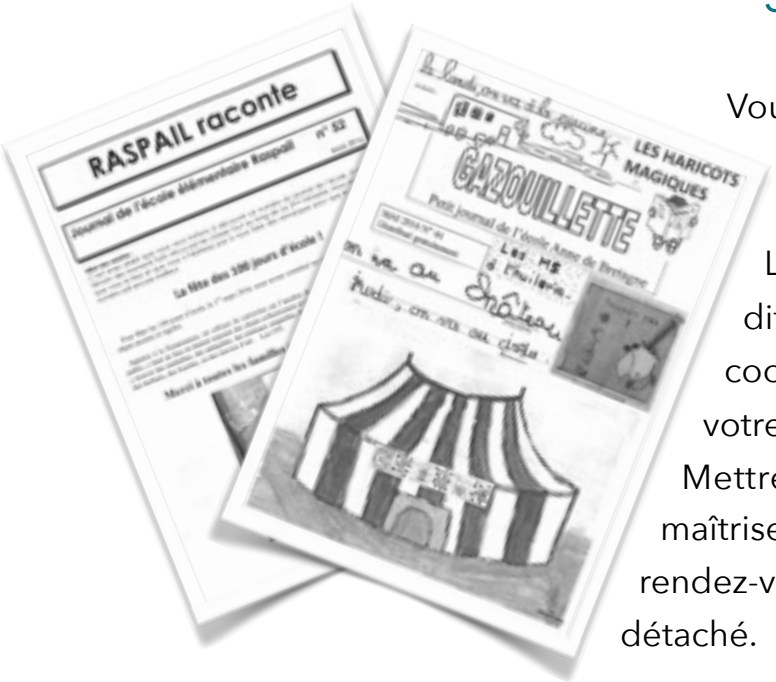

Vous réalisez déjà un journal scolaire au sein de votre classe ou de votre école ou vous hésitez à vous lancer ?

L'OCCE peut vous aider en vous proposant différents services pour favoriser le travail coopératif dans le cadre de la réalisation de votre journal :

Mettre en place un «comité de rédaction», maîtriser l'outil informatique… Pour cela, prenez rendez-vous afin d'en discuter avec l'enseignant détaché.

L'OCCE possède une photocopieuse numérique qui peut vous permettre d'imprimer vos journaux dans nos locaux.

LIRE AU CINÉMA

Ciné-Lecture disparaît et laisse la place à une action moins développée (seulement 6 classes y participeront), mais plus ambitieuse dans son déroulement et l'implication des enfants dans le projet.

« Lire au Cinéma », c'est un travail prolongé et concerté de 6 classes de cycle 2 ou 3 autour du film dont ils partageront la projection en avril : constitution de malles de livres à partager, correspondance, défi-lecture, création d'une exposition sont quelques pistes. Inscrivez-vous dès maintenant !

C'est le chef d'oeuvre de film d'aventure « Les aventures de Robin des bois » de Michael Curtiz avec Erroll Flynn (1939) qui captivera notre attention cette année.

Vous étiez habitué à participer à Ciné-Lecture et déçu de ne plus retrouver nos programmations ? N'oubliez pas que les Cinémas Studio à Tours et Le Balzac à Château-Renault continuent à programmer des séances jeune public en horaire scolaire selon vos demandes, pensez à les contacter directement. Nos séries de livres restent disponibles et peuvent vous permettre de composer une malle selon votre souhait.

Les fiches descriptives des actions suivantes sont jointes à ce dossier.

Le festival **Lire et écrire des images** assure, depuis 1988, la promotion et la diffusion de productions d'élèves, de la maternelle au lycée.

L'objectif de cette action est de :
• Susciter la production, la diffusion et la critique d'images fixes ou animées en milieu scolaire.
• Éduquer activement au langage audiovisuel.
• Mettre à la disposition des jeunes un moyen original d'expression et de communication.

Prix OCCE des jeunes auteurs et classes critiques, **Étamine** est une action nationale dont les objectifs sont :
– Mettre en valeur, promouvoir et fédérer la création, la réalisation et l'échange de livres.
– Élargir la communication entre les classes.
– Inciter à la rencontre d'écrivains, d'illustrateurs.
– Donner le plaisir de lire et d'écrire.

Avec l'OCCE, les **Droits de l'Enfant**, en classe, ça nous concerne !

Avec l'OCCE, vivons la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Les Droits de l'Enfant concernent tous les enfants, quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine, leur pays.

Avec l'OCCE, il s'agit pour les élèves, au cœur de l'école et dans un projet de classe, de découvrir leurs Droits et en devenir à la fois ambassadeurs et acteurs. Faire entrer les Droits de l'Enfant à l'école, c'est s'ouvrir à l'estime de soi et des autres, à la citoyenneté, à la solidarité en actes.

Pour l'inscription à ces actions, nous envoyer un mail avec vos coordonnées afin que nous puissions vous recontacter.

Administratif

Dans le nouveau site de l'OCCE www.occe37.fr, vous trouverez tous les éléments nécessaires pour vous aider dans votre quotidien de mandataire : adhésions, assurances, Sacem, droits et devoirs du mandataires…

RETKOOP

Un outil est à votre disposition : www.retkoop.occe.coop

Dans cet espace vous trouverez vos coordonnées, vos attestations d'assurance, d'adhésion et votre cahier de comptabilité en ligne.

Pour trouver son identifiant : il est sur votre attestation d'affiliation, sur l'étiquette de votre dossier de rentrée. Il est de la forme 037-EP*** ou 037-EM***, vous pouvez aussi nous le demander.
Le mot de passe est le même que l'identifiant, à la première utilisation, vous pourrez le changer.

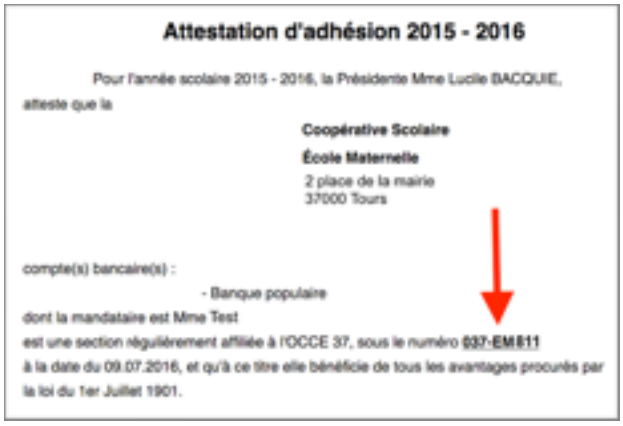
Attestation d'adhésion 2015 - 2016

Pour l'année scolaire 2015 - 2016, la Présidente Mme Lucile BACQUIE, atteste que la

Coopérative Scolaire
École Maternelle
2 place de la mairie
37000 Tours

compte(s) bancaire(s) :
- Banque populaire
dont la mandataire est Mme Test
est une section régulièrement affiliée à l'OCCE 37, sous le numéro 037-EM811
à la date du 09.07.2016, et qu'à ce titre elle bénéficie de tous les avantages procurés par la loi du 1er Juillet 1901.

Identification :

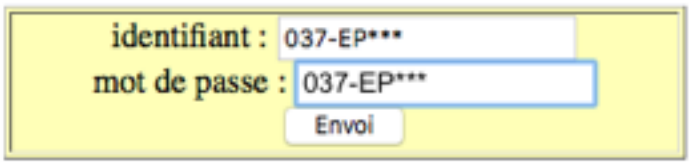

N'hésitez pas à faire votre comptabilité en ligne :

- Votre comptabilité vous est accessible de n'importe où, il suffit d'une connexion internet.
- Pas de logiciel à installer et donc pas d'ordinateur dédié à la comptabilité.
- Plus de cahier fastidieux à remplir, ni d'erreurs possibles grâce à de nombreux systèmes d'alerte.
- Votre Compte Rendu Financier se construit au fur et à mesure, vous enregistrez les écritures et les calculs se font automatiquement.
- Nous pouvons vous aider à distance et « prendre la main » avec vous en ligne.

Sur le site de l'OCCE37, dans l'onglet «Gestion», vous trouverez toutes les démarches et tutoriels pour pouvoir fonctionner avec Retkoop.

Tous les ans nous sommes tenus, par notre commissaire aux comptes, de **procéder au contrôle de coopératives.** Rappel de quelques règles :
– Chaque dépense ou recette doit faire l'objet d'une ligne d'écriture comptable faisant apparaître le n° d'ordre de la pièce jointe, une date et un libellé.
– Chaque dépense ou recette doit être justifiée par une pièce jointe (facture, ticket de caisse, récapitulatif des photos vendues,…).
– Les pièces jointes sont numérotées et classées et le numéro du chèque doit y figurer.
– Les dépenses engagées doivent être conformes aux objectifs de l'association. L'argent de la coopérative sert au financement de projets coopératifs.

Le mercredi 7 décembre, aura lieu une animation autour des « Droits et devoirs du mandataire et sur la comptabilité ». Cette animation fait partie du plan de formation de la DSDEN.

ADHESIONS

Cette année l'adhésion en ligne est privilégiée. L'intérêt est que Retkoop garde en mémoire les données de l'année précédente, le mandataire a seulement à entrer les modifications.
En revanche, l'enregistrement comptable est spécifique, pour éviter que le futur bilan CRF n'indique 0,00 dans le compte assurance et engendrer corrections et retards, suivez cette procédure. Après être rentré dans Retkoop, cliquer sur l'onglet « **Adhésion** ».

- **Saisie des modifications d'effectifs, noms enseignants, valeur des biens sur RETKOOP.**

Exemple pour cette coop : voir copies écran.

	nom(s) de(s) enseignant(e)(s)	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification	Suppre
	GARRIGUES	1	23	24		
	PALFRAY	1	23	24		
	LECORDIER	1	21	22		
	SEVIN	1	26	27		
					Valider et calcul	
	Total :	4	93	97		

Adhésions :			
	des coopérateurs (97 x 1,69 €) :		163,93 €
Assurances :			
	des coopérateurs (97 x 0,25 €) :		24,25 €
	des biens ; valeur déclarée :	3 000,00	6,88 €

Montant compte adhésion OCCE (+A&E si abonnement)
Montant assurance (total personnes + biens)

- **Enregistrement DANS LE CAHIER DE COMPTA**

- Pensez bien pour le chèque que vous nous adressez à la **DOUBLE VENTILATION (cotisation OCCE -charge 6281- et assurance -charge 6282 ou 61681008-).**

512 : Entrées K	Crédit Mutuel Sorties L	37155 Soldes M	6281 Cotisations à l'OCCE AB	6282 Assurances AC
	196,06		163,93	31,13
0,00	0,00		0,00	0,00

- Dès validation de votre adhésion (chèque et engagement du mandataire reçus), retournez dans votre espace adhésion sur Retkoop et IMPRIMEZ VOTRE ATTESTATION D'ADHESION (pièce comptable) et *si besoin*, une attestation d'assurance basique...
- **LA DOUBLE VENTILATION EST INDIQUÉE SUR VOTRE ATTESTATION D'ADHÉSION (donc dans vos pièces comptables...)**

Si vous souhaitez remplir la feuille d'adhésion de façon traditionnelle, vous la trouverez dans ce dossier en feuille libre (jaune).

Dans le cadre d'une fête d'école ou d'un spectacle, déclarer 15 jours avant la manifestation permet de bénéficier de 20% de réduction. Joindre votre attestation d'affiliation permet de bénéficier de 12,5% supplémentaires. Toutes les démarches sur le site.

ASSURANCE MAE-MAIF

Dans le montant de l'affiliation (2,10€), 0,25€ correspondent à la cotisation d'assurance de la coopérative. Allez voir sur le site pour bien identifier le cadre de cette assurance.

Prêts et services

L'argent mutualisé des coopératives permet l'achat de matériel réservé au prêt.

7 200 livres sont disponibles pour les emprunts, ils peuvent être réservés, contactez-nous pour cela. Durée d'emprunt : par période.

Pour chaque **malle à thème**,vous trouverez environ 25 livres et un jeu coopératif, pour le plaisir de découvrir et d'échanger ensemble.

Matériel	
Projecteurs* avec pieds, blocs et jeux d'orgue pour les spectacles.	Poursuite (1000W)
Sono 2x125W*	Sono 80W* avec lecteur CD
Micro numérique « Zoom H2 »*	Lecteur K7-CD* pour sonorisation de spectacle.
Jumelles	Boussoles
Vidéoprojecteur	* prêtés en priorité pour les actions de l'OCCE

Des jeux coopératifs où les enfants ne s'opposent pas mais coopèrent pour vaincre les obstacles.
· Des fichiers permettant de mettre en œuvre une approche coopérative (jeux de société, sportifs, de pleine nature…).
· Jeux coopératifs de table : 3 valises pour la maternelle ou l'élémentaire.
· Jeux en mouvement : 2 parachutes coopératifs.

Malle papier « recyclé »

Pour s'intéresser au recyclage en mettant vraiment la main à la pâte.
Le mixeur, les tamis et tout le matériel nécessaire, avec 5 livres et 1 classeur d'activités.

Malles Solidarité et Droits de l'Homme

Deux malles élémentaires et une malle maternelle avec des livres, jeux coopératifs, fiches pédagogiques sont à votre disposition sur le thème de la Solidarité.

Des expositions littéraires : une quinzaine de panneaux d'expositions, sur la littérature enfantine. Chaque panneau en plastique rigide mesure 1m x 0,70 m et se présente de façon verticale avec trous d'accrochage.
Gargantua – Abolition de l'esclavage – Sorcières – Romancières anglaises – Daudet – Romans policiers – Contes – Mythologie – Gripari – La Fontaine – Science fiction

Ricochets

Pour aider les classes qui veulent mettre en œuvre coopérativement un vrai projet autour de l'eau.
L'eau est une richesse menacée: il est urgent de sensibiliser les enfants à sa préservation et à son économie. La malle «Ricochets» permet, par la constitution coopérative d'une maquette, de réfléchir au parcours du cours d'eau et aux interactions avec la vie des hommes.

Notre photocopieuse numérique est à votre disposition. Tarifs pour nos adhérents :		
	Recto	Recto-verso
A4 NB	0,03€	0,06€
A4 NB plié et agrafé	0,04€	0,07€
A3	0,05€	0,09€
A3 plié et agrafé	0,06€	0,10€
A4 couleur	0,20€	0,40€
A3 couleur	0,40€	0,80€
Papier fourni par l'OCCE		

Vous pouvez faire vos achats en gros (fêtes, kermesses...) à PROMOCASH.

PROMOCASH
9 rue Hippolyte Monteil
37 700 St Pierre des Corps
02 47 46 45 00
(derrière Carrefour)

Pièces nécessaires à l'ouverture d'un dossier à PROMOCASH :
* **Statuts de l'association** OCCE 37 (nous les demander) ;
* **Pièce d'identité** de la personne qui ouvre le dossier et fera les achats (souvent c'est le mandataire de la coopérative) ;
* Si vous souhaitez être plusieurs à pouvoir avoir accès au magasin, le titulaire du dossier devra faire une **lettre de délégation pour achats ;**
* **RIB** du chéquier de la coopérative.

Une fois le dossier constitué (dossier valable une année), vous pourrez effectuer tous vos achats à Promocash.
Paiement avec le chéquier de la coopérative.

Calendrier OCCE : Financez coopérativement vos projets de classe ou d'école !

Le calendrier national OCCE, réalisé à partir de dessins de classes d'écoles publiques, est vendu au profit de votre coopérative scolaire. En le vendant, vos élèves peuvent ainsi participer activement au financement de leurs projets : activités culturelles, séjours coopératifs, sorties éducatives…

Thème de l'année 2017 : « L'écriture est un dessin »
Prix d'achat : 1,50€, prix de vente conseillé : de 3 à 4€

L'association *Lire c'est partir* a pour objectif de proposer des livres très peu chers à tous les enfants.
L'OCCE 37 héberge un dépôt de livres de Lire c'est Partir, pour les enfants de 3 à 10 ans. Chaque livre ou CD est vendu 1€.

Le Printemps des livres

Le «Printemps des Livres» s'organisera pour la septième année en partenariat avec l'association *Lire c'est Partir*. Cette opération entièrement dédiée aux livres et à la lecture vous permettra de disposer pendant les mois de mars-avril d'un lot important de livres.
Chaque école est libre de donner à la manifestation qu'elle organise l'ampleur qu'elle souhaite. C'est l'occasion de mettre le livre et la lecture à la disposition de tous.

En février, les écoles qui le souhaitent, réservent les lots auprès de l'OCCE37. Elles récupèrent ces lots de livres fournis par *Lire c'est Partir* pour la manifestation. Les invendus sont à ramener en mai à l'OCCE37 ou dans une des écoles relais.

DEMANDE D'AIDE AU PROJET COOPERATIF

L'argent mutualisé des coopératives permet de bénéficier d'une somme qui est redistribuée à celles-ci.

CRITERES RETENUS PAR LE CA DE L' OCCE 37 POUR L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE

Des projets ne sont pas retenus en raison du non-respect de certains critères.

- Toute demande d'aide émanant d'une coopérative qui n'aura pas satisfait aux obligations statutaires sera systématiquement rejetée :

- Le Compte-Rendu d'Activités et le Compte-Rendu Financier de l'année écoulée doivent avoir été retournés à l'OCCE avant le 30 septembre.
- Le paiement pour l'affiliation de la classe pour l'année en cours doit avoir été adressé à l'OCCE avant de 31 décembre.

- Le projet implique la participation de l'ensemble des enfants, il doit être de type coopératif. Merci de :
  - Rendre compte de la démarche coopérative.
  - Faire apparaître la participation des élèves à l'élaboration et au suivi du projet. Des **productions d'enfants** (courrier de demande d'aide, écrits, dessins,…) doivent être jointes à votre demande.

- Le **budget prévisionnel doit être complet**, précis et équilibré sans l'aide éventuelle de l'OCCE.

- Afin de satisfaire le maximum de demandes nouvelles, une priorité sera accordée aux coopératives n'ayant pas reçu d'aide l'année précédente.

- L'association départementale ne finance pas les dépenses d'équipement ou d'investissement ni les dépenses liées à la participation de l'école ou de la classe à une action OCCE, nationale ou départementale.

- La réalisation du projet ne peut être mise en cause si l'aide de l'OCCE n'est pas accordée.

- L'aide accordée par l'OCCE ne saurait couvrir la totalité des frais engagés pour l'action qui devra être cofinancée par la classe et/ou d'autres partenaires.

Le dossier à remplir est à télécharger sur le site à l'onglet « gestion - Aide aux projets. »